

Objectifs

Permettre aux chefs d'entreprises, managers et responsables RH de sécuriser et d'optimiser la gestion du personnel en maîtrisant le cadre réglementaire, les étapes clés de la relation de travail et les obligations légales en matière de formation

Public Visé

Toute personne en charge de la gestion du personnel

Pré Requis

Utiliser le français au quotidien (lecture, écriture, compréhension)

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

- Cerner le cadre réglementaire ainsi que les principaux interlocuteurs
- Mettre en œuvre la gestion du personnel : du recrutement à la fin de contrat
- Répondre aux obligations de formation

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques, études de cas.

Formation en salle, au sein de la FFB 72

Parcours pédagogique

Les principaux interlocuteurs extérieurs dans le BTP : service de santé au travail, Caisse Congés et Intempéries, Pro-BTP, OPPBTP...
Inspection du travail, Dreetts, sécurité sociale, Carsat...

1. Les formalités d'embauche

Quel contrat de travail (CDI, CDD...) ?

La DPAE

Les grilles de salaires minimaux

Le registre du personnel

Les affiliations aux caisses

2. Le cadre juridique du temps de travail

Le cadre légal : les durées maximales légales, le temps partiel, les heures complémentaires, les heures supplémentaires, les temps de repos, les jeunes travailleurs

Les déplacements des salariés sur chantier et le suivi des heures (dont les indemnités des petits déplacements)

3. Les cas particuliers

Maladie, Accident de travail et Maladie Professionnelle

Comment réagir face à un accident du travail ?

Les congés payés

Les événements familiaux

La santé et la sécurité : les obligations, les outils, les interlocuteurs et les responsabilités (les addictions : alcool, drogue...)

Le permis de conduire, les infractions routières

4. La mise en œuvre de la formation professionnelle

Le parcours de formation du salarié : zoom sur les formations obligatoires et l'entretien professionnel

5. Le départ du salarié

Les différents modes de rupture
Les documents de fin de contrat

Qualification Intervenant-e-s

Encadrement du groupe et animation de la formation par un juriste de la FFB Sarthe

Méthodes et modalités d'évaluation

Questionnement oral par le formateur pour vérifier la compréhension des stagiaires.

Evaluation de la satisfaction du stagiaire et de l'atteinte des objectifs par questionnaire en fin de session

Signature par le stagiaire et le formateur d'une feuille d'émargement par demi-journée

Attestation de fin de formation

Certificat de réalisation

Modalités d'accessibilité handicap

Pour tout renseignement, veuillez prendre contact avec le référent handicap : Rebecca TRASK au 06 95 26 66 45

Durée

14.00 Heures **2** Jours